## LES ÉCHOS DE VER SUR LAUNETTE — LOISY

N°9: AVRIL 2016



#### **SOMMAIRE**

EDITORIAL P	1
ETAT CIVIL P	2
AGENDA P	2
COMPTES RENDUS DU COM	<b>/</b> ~
SEIL MUNICIPAL P	3
TRAVAUX P	5
ECOLE / NOS AÎNÉS P	7
ANIMATIONS P	8
Associations P	9
INFORMATIONS DIVERSES	/
ACTUALITÉS P	11
JEUX P	12

FÊTE-BROCANTE

P 13

#### **EDITORIAL**

#### Le 6 mars vous avez fait votre choix!

Mesdames, Messieurs,

Très certainement une première dans notre commune, organiser une consultation pour que les administrés choisissent eux-mêmes un projet pour notre futur.

Un choix individuel qui n'est peut être pas aussi facile à faire que cela le laisserait paraître!

Lors des réunions publiques ou dans les rues, on m'a souvent posé la question : quelle est la préférence de scénario du maire ou du conseil municipal ? Je dois dire que j'ai été surpris que cette question me soit posée aussi souvent car le choix vous était donné et les différents projets proposés réalisables.

Chacun de nous peut avoir une vision différente des emplacements, des services publics dans notre commune en fonction de son vécu ou de ses souhaits et cela demande donc une réflexion pour chacun de nous sur le devenir de notre village, là ou habituellement un conseil municipal constitué de 15 personnes décide pour vous.

Cette fois-ci, le conseil municipal vous a demandé de décider pour lui et vous avez été 30 % à répondre a cet appel. Je vous en remercie.

Les résultats sont les suivants :

- Scénario 1 : 11.95% - Scénario 2, variante 1 : 14.74% - Scénario 2, variante 2 : 21.11% - Scénario 3 : 52.19%

Le choix a été porté à une grande majorité sur une nouvelle mairie à l'emplacement du « Rabelais » et le maintien de l'école au centre du village. Il appartient donc aujourd'hui au conseil municipal de prendre les dispositions permettant l'agrandissement des locaux scolaires et de réfléchir à une architecture pour une future mairie sur la place, face a l'église.

Là aussi vous serez sollicités pour donner votre avis, par les moyens les plus adaptés.

Bien sincèrement à vous,

Yves Cheron

## Horaires d'ouverture de la Mairie au public :

1er samedi du mois:

9 H 30 – 12 H

(Reporté au samedi suivant si jour férié)

Vous pouvez également contacter le secrétariat au 03 44 54 01 69 UNIQUEMENT durant ces horaires.

#### **ETATCIVIL**



#### Naissances:

Jeanne GUERIN le 13/01/2016 Amayas BUSSON le 15/02/2016 Léa GDANSKI le 11/03/2016

Toutes nos félicitations aux parents



#### Décès:

Daniel LALLEMAND le 15/02/2016 Raymond LHUILLIER le 17/03/2016

Toutes nos condoléances aux familles

#### A VENIR ...

Jeudi 14 avril 2016 : Repas des aînés



Jeudi 28 avril : Rassemblement des aînés

Samedi 30 avril 2016 : Fête foraine, feu d'artifice

Dimanche 1er mai 2016 : Brocante, fête foraine

Lundi 2 mai 2015 : Fête foraine et jetons gratuits

Jeudi 12 mai : Rassemblement des aînés Jeudi 26 mai : Rassemblement des aînés

Dimanche 5 juin 2016 : Sortie en car à Paris pour les familles

Jeudi 9 juin : Rassemblement des aînés Jeudi 23 juin : Rassemblement des aînés

#### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Compte-rendu du Conseil Municipal du mardi 12 janvier 2016

#### 1) Travaux de sécurité et demande de subvention auprès de l'Etat (DETR)

canes afin de remplacer le plateau réellement faire ralentir? surélevé à la demande de riverains prise en compte de la rue du Pré respecté. Viot dans cette réduction de vitesse à l'entrée du village.

L'objectif du projet est de stopper nal communal LES ECHOS de janles nuisances sonores occasion- vier 2016, un riverain a répondu nées aux riverains en maintenant que la chicane surprenait les conl'efficacité de la zone 30.

Le plateau surélevé serait retiré et sage », permettrait de faire ralentir. remplacé par deux chicanes de dévoiement des véhicules en amont Mme Maÿlis PETILLON demande cules, et d'éviter ainsi une reprise serait installé pour un chemin privé. de vitesse.

été légèrement déplacées suite à la cules sont plus nombreux. demande d'un riverain pour qu'il puisse entrer plus aisément dans sa II est répondu que le « cédez le lame à neige en premier. propriété.

le plateau surélevé qui sera suppri- trée du village. mé va engendrer une vitesse plus rapide entre les chicanes, de l'ordre Vote : de 40 KM/H au lieu de 20 KM/H ac- -Installation d'un « cédez le pastuellement dû au plateau. Il propose sage » au carrefour Chemin du Pré donc d'installer un « cédez le pas- Viot : 8 Pour, 3 Contre et 1 Absten- Le schéma d'Aménagement de sage » sur la RD 84 en amont des tion. chicanes au croisement du chemin du Pré Viot, dans le sens Ermenon- Le conseil municipal adopte le pro- du bassin versant de la Nonette ville – Ver sur Launette, et un signal jet de sécurité à l'entrée du village : de priorité à 150 mètres en amont. La bordure de trottoir serait prolongée de 18 mètres afin de maintenir la route en place et d'éviter que les véhicules roulent sur le bas-côté.

Mme Maÿlis PETILLON indique qu'au niveau des chicanes, vers Ermenonville, un poteau de téléphone rend le passage étroit et qu'il serait bon de prévoir un aménagement pour permettre de laisser passer les véhicules larges.

la COLAS :14.508 € HT auguel il faut rajouter l'achat des panneaux pour 603 € H.T.

Des aménagements routiers provi- l'effet du « cédez le passage », au titre de la DETR ne financerait soires ont été effectués Route d'Er- Ayant une bonne visibilité venant pas les travaux. menonville en installant deux chi- d'Ermenonville, le panneau va-t-il

le plateau surélevé installé à la « cédez le passage » installé sur tion : création de la zone 30 et de la non Loisy est dans son ensemble assez •

> De plus, suite à la publication de l'avis à la population, dans le jourducteurs venant d'Ermenonville. C'est pourquoi un « cédez le pas-

afin de parfaire la visibilité des véhi- pourquoi un « cédez le passage » M. Dominique FOLGALVEZ indique que dans ce cas, il serait également mande de subvention pour l'acquisi-Les chicanes provisoires ont été bien d'installer un « cédez le pasprêtées par le conseil départemen- sage » au carrefour Rue de la Gatal pour faire des essais. Elles ont renne / Rue d'Ancy car les véhi-

passage » au carrefour du chemin • du Pré Viot a comme premier but vaux de sécurité en premier. M. le Maire indique également que de faire ralentir les véhicules à l'en-

- Viot
- Création de chicanes
- Retrait du plateau surélevé

Adopte le devis proposé à hauteur de 15 111€ HT

Sollicite une demande d'aide financière auprès de l'état au titre de la DETR à hauteur de 50% des dépenses HT

#### 1bis) Travaux de sécurité et de-Un devis a été demandé auprès de mande de subvention auprès du Conseil Départemental

Il est proposé de solliciter le Conseil Départemental pour une aide sur ce M. Philippe COLIN s'interroge sur dossier de sécurité au cas où l'Etat

Après en avoir délibéré le conseil municipal adopte le projet de sécuse plaignant du bruit provoqué par M. Yves CHERON répond que le rité à l'entrée du village par la créa-

- D'un « céder le passage » chemin du pré Viot
- La création de chicanes
- Le retrait du plateau surélevé

Adopte le devis proposé à hauteur de 15.111€ HT

Sollicite une demande d'aide financière auprès du conseil départemental à hauteur de 36 % des dépenses HT.

La présent délibération est adoptée.

- M. le Maire indique qu'une detion d'une lame ayant été votée précédemment auprès du conseil départemental, un ordre de priorité doit être établi.
- 11 Pour le financement de la
- 1 Pour le financement des tra-

#### 2) Inscription au contrat global du SAGE pour la restauration des STEP pour un montant 2.650.000€

Gestion des Eaux (SAGE) de la Nonette couvre l'ensemble du territoire constitué de 52 communes sur les Installation d'un « céder le départements de l'Oise et de la passage » chemin du pré Seine et Marne, dont notre collectivité, Ver Sur Launette, fait partie. Le SAGE a pour objectif l'amélioration de la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques

Le contrat global pour l'eau constitue Un chauffe-eau est déjà présent doublon de prestations. commission locale de l'Eau du SAGE pas suffisant. de la Nonette et son équipe d'animaœuvre de ce projet.

vrage du territoire, ce contrat re- ment électrique. groupe les actions prioritaires pour du SAGE. Les projets inscrits bénéfi- BOURGEOIS. cient d'un appui technique et finan-Seine-Normandie.

Le contrat global de la Nonette concerne les thématiques suivantes :

- aquatiques,
- Protéger et restaurer les milieux naturels et aquatiques et mettre en valeur le patrimoine,
- Améliorer la gestion des eaux pluviales et maîtriser les ruissellements,
- perficielles,
- entre les usages et les milieux. Améliorer la qualité des eaux souterraines

ce contrat global en présentant un Ad 'AP doit être réalisé) projet.

Le conseil municipal :

- être signataire du Contrat;
- DECIDE d'inscrire au Contrat Global le projet « restauration des 2 STEP » pour un montant prévisionnel de 2 650 000 € dont le démarrage est prévu en 2016.
- tions afférentes à ces projets.

## chauffe-eau)

chauffe-eau dans l'école, dans les sanitaires à côté du dortoir. En effet, M. Eric LAUBE indique à M. le Maire laver les mains.

un outil opérationnel du SAGE. La dans les autres sanitaires, mais n'est

temental du SAGE de la Nonette l'entreprise BOURGEOIS. Celui-ci tant ces dires. (SISN), accompagnent la mise en s'élève à 1 803.40 € HT + 260.68 € TVA, soit 2 164.08 € TTC et com- Vote à l'unanimité pour la prestation prend un chauffe-eau de 50 L, un du diagnostic. Signé par les différents maîtres d'ou-régulateur thermique et le branche-

les 6 prochaines années (2016 à Vote à l'unanimité pour l'installation <u>Convention d'occupation tempo-</u> 2021) afin de répondre aux enjeux d'un chauffe-eau par l'entreprise <u>raire du domaine public pour le</u>

## tier)

contrat de Mme GONTIER jusqu'au date de signature par les parties. 31/08/2016 terme de sa vie professionnelle et chercher un nouveau M. le Maire informe le conseil que salarié pour ce poste.

Améliorer la qualité des eaux su- Vote à l'unanimité des membres pré- la fibre optique. Garantir un équilibre quantitatif trat de travail de Mme GONTIER.

### pour un diagnostic Ad 'AP (dans tuile. le cadre d'une obligation d'acces- L'entreprise a accepté sous avis du Notre collectivité souhaite adhérer à sibilité des lieux publics, un plan syndicat Oise THD

Un diagnostic préalable à la réalisation d'un agenda d'accessibilité pro-AUTORISE Monsieur le Maire à grammée (Ad 'AP) pour les personnes à mobilité réduite des bâtiments publics aurait dû être réalisé avant le 30/09/2015 afin de permettre de prévoir un calendrier des travaux pour la mairie, l'église, la salle polyvalente et l'école...

SOLLICITE toutes les subven- Un devis a donc été demandé auprès CHOUVETde Sophie BUCHER, architecte, pour réaliser ce 3) Travaux école (installation d'un diagnostic. Ce dernier s'élève à 1 010 € HT + 202 € de TVA, soit 1 212 € TTC. Il contient le déplace-Il a été réclamé l'installation d'un ment et la rédaction du diagnostic.

il serait préférable pour les enfants qu'une étude a déjà dû être réalisée de disposer d'eau chaude pour se lors de la mandature de M. THO-MAS. Il s'agirait éventuellement d'un

M. le Maire répond qu'il se renseignera auprès de M. THOMAS car il tion, au sein du Syndicat Interdépar- Il a donc été demandé un devis à n'a trouvé aucun document accrédi-

#### 6) DIVERS

## Syndicat Mixte Oise THD

cier prioritaire de l'Agence de l'Eau 4) Renouvellement de contrat pour La convention a pour objet d'autorila secrétaire de mairie (Mme Gon- ser le bénéficiaire à pénétrer sur l'emprise des futurs sites, situés à l'Angle rue des Bons Voisins- Route Le contrat de la secrétaire de Mairie, d'Eve, sur la limite de propriété -Madame GONTIER, prend fin au Parcelle AB-0389, afin de construire, Sensibilisation à la protection des 31/01/2016. Celle-ci à fait part de exploiter et entretenir l'armoire SRO ressources en eau et des milieux son souhait de faire valoir ses droits d'une surface de 1.40 m2 pour les à retraite à compter du 1er septembre PM 300. La convention fixe les modalités de cette occupation, à savoir Il est donc proposé de renouveler le une durée de 20 ans à compter de la

> l'armoire au carrefour des fermes a été installée pour le branchement de

sents pour le renouvellement du con- Pour un souci d'intégration dans le paysage, M. le Maire a demandé à l'entreprise d'améliorer l'intégration 5) Contrat de prestation de service de celle-ci en réalisant un toit en

Vote à l'unanimité.

#### **TRAVAUX**

#### Avancement des travaux de l'église Saint-Denis

Des travaux sont en cours depuis début janvier sur l'Eglise Saint-Denis.



#### A l'extérieur:

 La toiture est en cours de réfection suite à la tempête de grêle.
 En charpente, beaucoup de bois

abîmé a été remplacé et il en reste certainement à remplacer.

 L'entreprise LELU a fait appel, les 17 et 18 février 2016, à des moyens exceptionnels pour la réfection de la toiture du clocher. C'est dans une nacelle pouvant s'élever jusqu'à 53 mètres que les ouvriers ont pu atteindre la toiture.



 Profitant de l'échafaudage, l'entreprise VAUDE a purgé une partie de la façade de l'église car des morceaux de ravalement s'effritaient et tombaient. Il a été découvert des trous importants en-dessous. Des travaux supplémentaires urgents ont donc dû être réalisés avec l'entreprise LEON NOEL qui est intervenue pour reboucher les trous constatés en plusieurs endroits. Des travaux de reprise d'enduit ont été au programme ainsi que des réparations de pierres... Ce chantier s'est terminé fin mars.



#### A l'intérieur :

- Les voûtes s'affaissant, un soutien a été mis en place en 2015.
- Nettoyage du clocher rempli de fientes de pigeons et mise en place de grillage.





#### LE TRES HAUT DEBIT

L'installation de la fibre optique se poursuit dans le village qui va bénéficier très prochainement de cette technologie.

La pose d'une armoire de rue, qui permettra à terme le raccordement des logements, a été instal-



lée au carrefour des fermes. L'ensemble de la commune devrait pouvoir être raccordé en 2016 offrant enfin un usage moderne d'Internet aux abonnés. Ils pourront ainsi avoir accès à un débit

plus important, utiliser plusieurs écrans simultanément dans leur domicile ou jouer en réseau confortablement.

La demande était « très forte » parmi les 1200 habitants de la commune. Ils devraient

s'abonner facilement au très haut débit.

Une technologie que les habitants de Ver et Loisy vont pouvoir découvrir dès cette année.



#### **RAPPEL**

## ANIMAUX ET PROPRETE

Il est interdit de laisser errer les animaux dans les rues, les places et les espaces publics.

Les chiens doivent être tenus en laisse, et les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts

Le village propre, c'est l'affaire de tous!

Trottoir ou Crottoir?



La solution?

Amis des chiens, prenez en main vos responsabilités!

publics, les espaces de jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections sur tout ou partie du domaine public communal.



En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 €uros).

#### **CONSULTATION PUBLIQUE**

La consultation sur le devenir de notre village s'est déroulée le dimanche 6 mars 2016 à la salle polyvalente. Auparavant, une réunion publique s'est tenue le jeudi 4 février 2016 pour présenter les différents scénarios et implantations des équipements communaux et pour répondre à vos questions.

Une seconde réunion a été organisée le samedi 27 février pour les habitants n'ayant pas pu assister à la première réunion ou pour avoir des informations supplé-

mentaires.

#### Résultats de la consultation :

Nombre de votants : 255

Scénario 1 : 30

Scénario 2, option 1 : 37

Scénario 2, option 2: 53

Scénario 3 : 131

Nuls : 4



#### RENTREE DES CLASSES 2016-2017

Information concernant la rentrée scolaire 2016-2017: les inscriptions pour les enfants rentrant en petite section de maternelle se dérouleront du 18 avril au 28 mai 2016.

N'oubliez pas de venir faire dans un premier temps l'inscription à la mairie puis contacter Mme Schaub, directrice de l'école maternelle, afin de prendre un rendezvous. Vous pouvez la joindre au : 03.44.54.02.37.



Une journée "porte-ouvertes" sera organisée

#### le samedi 4 juin 2016 de 10h00 à 12h00

afin de permettre aux enfants de se familiariser avec ce nouveau lieu.

Les familles pourront, également, visiter le périscolaire et la cantine et rencontrer le personnel. Lors de cette matinée, n'hésitez pas à poser toutes vos questions.

#### **LOTO**

Un immense Merci à tous les participants de notre premier loto.
Grâce à vous, les fonds récoltés vont participer aux sorties scolaires des élèves du RPI.

Nous espérons que vous avez passé une



très bonne après midi en notre compagnie. Cela a été le cas pour nous.

Nous voudrions aussi remercier tous nos donateurs sans qui ce loto n'aurait pas eu lieu. N'hésitez pas à nous laisser vos commentaires sur notre page Face-

book ou par mail afin de nous améliorer pour le prochain loto.

Association des Représentants des Parents d'Elèves des écoles de Ver sur Launette et Eve



#### Nos Aînés



#### SORTIE DES ANCIENS

« CROISIÈRE SUR L'OISE : DÉJEUNER CROISIÈRE ANIMÉ »

Le mercredi 11 MAI 2016

Au départ de LONGUEIL ANNEL

Transport en bus au départ de Ver (l'heure vous sera précisée ultérieurement)

#### Participation demandée\*:

18€ /personne pour les plus de 65 ans habitant Ver 75€ /personne pour les extérieurs et les moins de 65 ans

Quelques places encore disponible. INSCRIVEZ-VOUS VITE en mairie!

#### DÉBUT D'ANNÉE FESTIF POUR LES AÎNÉS

Après une galette des rois très appréciée le 7 janvier, les aînés se sont réunis le mercredi 10 février pour leur repas annuel.

Plus de 60 d'entre eux se sont retrouvés au restaurant "l'Orée de la foret" ou un bon déjeuner les attendait.

Moment festif, sympathique et bon enfant qui a ravi tous les participants

#### **ANIMATIONS**

#### **DINER DANSANT**

Le repas communal qui s'est déroulé au restaurant l'Orée de la Forêt a encore obtenu cette année un grand succès!

C'est dans une ambiance très conviviale que Sylvie, Stéphane et leur équipe nous ont reçu pour le dîner dansant du 23 janvier dernier afin de déguster une excellente Tartiflette.

Cette soirée qui s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur, a été appréciée de tous. Les animations (sculpture sur ballon, Quizz, etc...) et la musique assurées par Alain le DJ de KHEOPS MUZIK ont permis aux danseurs de se déhancher sur des rythmes endiablés jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Merci aux organisateurs et aussi aux partici-

RDV l'année prochaine...



#### CARNAVAL

Samedi après-midi 27 février, le Carnaval a commencé sportivement avec un cours de

> Danses en ligne proposé par Christiane de l'association Gym Form'& ditionnel défilé dans le village.

Bien-Etre. Les participantes ont pu découvrir ou se perfectionner aux différentes danses COUNTRY, MA-DISON, DISCO... Vers 16H00 ce sont les enfants qui ont fait leur apparition déguisés à la salle polyvalente, décorée pour l'occasion. Ils ont passé un agréable moment autour d'un goûter animé par des jeux et ont été récompensés avec des petits cadeaux, pour leur tenue recherchée et les bonnes réponses aux questions du Quizz. L'après-midi s'est terminé par le tra-

#### **CHASSE AUX ŒUFS**

Après une nuit pluvieuse, les enfants ont pu courir à la recherche des œufs de Pâques dispersés sur le stade municipal. le dimanche 27 mars.

Des centaines d'œufs ont été ramassés par les enfants qui s'étaient déplacés, les bras tendus avec sacs et paniers. Afin de permettre aux plus petits de participer à cette chasse, un espace dédié leur a été réservé. Ainsi chacun a eu sa chance et a pu repartir avec des friandises chocolatées.

Quelques breuvages proposés aux participants ont clôturé la matinée.

Le bal costumé a permis aussi aux ados et adultes de se déquiser et de s'amuser en dansant toute la soirée dans une ambiance très sympathique.



#### L'ASSOCIATION DES JARDINS FAMILIAUX DE LOISY - VER



Vous propose des parcelles de terre d'environ 100 M<sup>2</sup> pour cultiver vos légumes, dans un cadre agréable.

Pour tous renseignements:

Emmanuel Pilloy, président Sylvia Moreau, secrétaire au 06.08.03.39.96 ou syoisemoreau@free.fr





#### VER/LAUNETTE TENNIS DE TABLE

Vous pouvez jouer en Loisir dans les associations de SILLY le LONG et VER sur LAUNETTE, ou vous pouvez jouer en compétition avec l'Entente Pongiste du Valois (www.pingoise.com): Nanteuil le HAUDOUIN, BETZ, PLESSIS BELLEVILLE dans l'une de ces 6 équipes ou ses équipes de jeunes.

Classements des différentes équipes de l'entente de l'EPEV : équipe 1 R4 est troisième, équipe 2 D2 est sixième, équipe 3 D2 est sixième, équipe 4 D3 est sixième, équipe 5 D3 est sixième.

Encore une bonne prestation de notre Hugues DE BUE de VER SUR LAUNETTE qui se classe huitième du classement général du dernier tournoi interne de l'EPEV. Bonne chance à Hugues pour le prochain TAM du 22 Avril 2016.

Apres 28 ans, dont 17 passées comme dirigeant de l'association, je vais quitter notre jolie commune et notre région pour profiter avec mon épouse d'une retraite bien méritée.

Je tenais à remercier les différents conseils municipaux qui nous ont permis de pratiquer notre activité sportive dans la commune, ainsi que tous mes partenaires du club et mes dirigeants très efficace.

Michel P, Alexandre C, Florian P, Hugues D, Hervé L, Martial R, Cyril B, Frédéric L, Antonin G, Frédéric D, Christopher H, Damien F, Régis C, Alexis M, Carlos R, Kévin T, Mickael T, Julien G, Stéphane A, Benjamin Y, Nicolas D, Noëlik R, Sébastien T, Antoine P, Christophe T, Irvin M, Vincent E, Antoine K, Miguel L, Matéo L, Charlène A, Axel D, Romain E, Florian D, Alexis D, Estelle L, Philippe E, Mael F, Thibault B, Maxime Z, Denis R, Didier S, Damien D, Alexandre A, Lino S.

Une énorme pensée pour Kévin P qui nous a quitté cette année ainsi qu'à toute sa famille. Il a pratiqué le tennis de table dans notre association et nous ne l'oublierons jamais.

Afin que l'activité de l'association perdure nous sommes à la recherche d'un dirigeant pour me remplacer, cela serait dommage de supprimer une des activités sportive de la commune.

VENEZ NOUS REJOINDRE LE JEUDI A LA SALLE POLYVALENTE DE VER SUR LAUNETTE de 20 h à 22 h

Michel PICARD - tél: 06 22 14 25 35



## E W T A M T

Cole de Wing Tsun et Arts Martiaux Traditionnels



Parce que tous les jours nous pouvons être confrontés à des situations dangereuses, la self défense permet de mieux y répondre. Y est enseignée une véritable méthode de défense personnelle, moderne, complète, réaliste et responsable. Une méthode qui tient compte de l'anatomie et de la physiologie humaines, de la loi et de son application. Nul besoin d'être sportif, il suffit d'une bonne condition physique générale et d'assiduité pour accomplir à votre rythme des progrès qui vous étonneront.

Venez rejoindre les élèves de Ver Sur Launette qui vous feront partager cet Art Martial plein de richesse pour le corps et l'esprit.



#### **WING TSUN:**

Mercredi de 20 H 45 à 22 H 00 (adultes) Samedi de 10 H 00 à 11 H 15 ( 13 à 16 ans) de 11 H 30 à 12 H 45 (adultes)

**KYUSHO:** 

Dimanche de 10 H 30 à 12 H 00

Vous souhaitez rejoindre l'école, renseignements auprès de Laurent JOVER au 06 19 14 16 52.

#### **GYM FORM' BIEN-ETRE**

SALLE POLYVALENTE DE VER SUR LAUNETTE Saison 2015/2016

LUNDI

DE 18H30 à 19H30 Gym douce - Stretching DE 19H30 à 20H30 Danse latino - zumba et step DE 20H30 à 21H00 SpécialAbdo/fessiers Express

Retrouvez toute votre forme avec nos séances de gym près de chez vous, une semaine gratuite pour essayer.





#### **MERCREDI**

DE18H30 à 19H30

Gym douce et renforcement musculaire DE 19H30 à 20H30

Gym tonique et renforcement musculaire

#### **SAMEDI**

MARCHE NORDIQUE DE 9H30 A 11H30 (marche et exercice en plein air en forêt d' Ermenonville)



#### Renseignements et inscriptions

Christiane HUE 03.44.54.77.31 – chrisgym60@gmail.com Diplômée d'Etat Métiers de la Forme et Fédération Française de Randonnée Pédestre

#### **DIVERS**

#### Anniversaire du Restaurant l'OREE DE LA FORET (1906 / 2016)

L'Orée de la Forêt, restaurant situé Place de la Croix a fait l'objet d'un article dans l'édition « Le Parisien » vendredi 11 mars. En effet, les restaurateurs Sylvie et Stéphane QUECHON-MARTIN ont fêté les 110 ans de l'établissement avec pour l'occasion un repas traditionnel suivi d'une soirée dansante.

De Pierre-Edouard et Alphonsine à Sylvie et Stéphane quatre générations se sont succédé aux fourneaux!

L'établissement a ouvert ses portes en 1906 avec Edouard MARTIN (l'arrière grand-père de Sylvie). A cette

époque l'Orée de la forêt proposait différents services tels que relais de poste, hôtel, restaurant, épicerie et même une salle de cinéma.

La génération suivante fermera l'hôtel, mais ajoutera une activité en plus du restaurant et de l'épicerie en ouvrant le bar-tabac. Malgré 2 guerres, courage et volonté auront permis de pérenniser cette affaire.

Ce sont les parents de Sylvie qui reprennent ensuite le flambeau familial. Ils suppriment l'épicerie et agrandissent le restaurant.

Aujourd'hui Sylvie et Stéphane continuent de faire perdurer la tradition en proposant une cuisine traditionnelle.

Souhaitons leur encore de belles années pour le plaisir de nos papilles!







#### **PAIN DELICE!**

La tournée a repris dans le village.

Chaque matin, sauf le mercredi, entre 10H30 et 11H15, Zouina VANDERCHRUCHE, attend les clients sur la place de la Croix. Elle propose du pain, viennoiseries mais également des poulets rôtis, et couscous sur commande.

N'hésitez pas à la contacter au 06 19 92 30 03 ou par mail à pain.delice@free.fr





#### ENSEMBLE FLEURISSONS

**NOTRE VILLAGE!** 

Le 2ème concours des maisons et balcons fleuris est

organisé sur la fin du printemps et le début de l'été 2016 Les modalités vous seront communiquées prochainement.



Le CSR de Nanteuil Le Haudouin organise le 11 juin prochain un intervillages. Nous recherchons 10 à 15 habitants de 3 à 99 ans pour représenter notre village.

Si vous souhaitez participer à ce grand jeu de l'été « LE CHOC DES CONTREES », merci de vous faire connaitre à contact@versurlaunette.fr ou en mairie.

Le centre social recherche également des bénévoles pour l'organisation de cet événement. N'hésitez pas à les contacter à csrnanteuil@wanadoo.fr





## ENQUÊTE « CONDITIONS DE TRAVAIL ET VÉCU DU TRAVAIL »

L'INSEE réalise, entre le 1er octobre 2015 et le 30 juin 2016, une enquête statistique sur les conditions de travail et le vécu du

travail.

L'enquête a pour objectif d'obtenir une description concrète du travail, de son organisation et de ses conditions, selon divers angles : les horaires de travail, les marges de manœuvre, la coopération, les rythmes de travail, les efforts physiques ou les risques encourus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de collecter les informations vous concernant prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Vous serez prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur. Les réponses resteront strictement anonymes et confidentielles.

La Mairie reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Pour sa saison culturelle 2016, le Parc Jean-Jacques Rousseau recrute 8 personnes en « service civique » (bac +2 minimum, mission de 8 mois / 28 heures semaine) pour assurer des missions liées à :



- l'environnement (2),
- la valorisation touristique (2),
- la médiation culturelle (2),
- favoriser la mise en place d'actions culturelles
  (2)

dont vous trouverez le détail sur :

http://www.profilculture.com/annonce/index/liste/contrat/service-civique-5/region/picardie-19/secteur/patrimoine-politique-culturelle-5

Faire davantage connaissance avec le jardin : www.parc-rousseau.fr

## Jeux n°9

## Differences !





Mon premier n'est pas dur. Mon deuxième est un poisson de mer.

Mon tout est un animal laineux.

Réponse : mou-ton.

Mon premier marche sur la tête.

Mon deuxième précède souvent un nom au masculin.

Mon tout est un oiseau qu'on adore à Pâques.

Réponse :pou-le.

Quelle est l'ombre des lapins?













#### **SUDOKU**

Facile:

		1		4				8
9	6					7		4
			6		9		1	
						4	8	1
		7				2		
2	9	4						
	7		9		5			
6		2					9	3
8				6		1		

Difficile:

			9	7	8			1
7								5
	2						3	
		5		1		3		
2								4
	1			4			5	
				5				
	8						2	
5	4		2		1		9	7





## et la Mairie de Ver sur Launette organisent

# Le dimanche 1er mai 2016



## à Ver sur Launette



# Inscription aux Permanences en Mairie:

Avec une copie d'une pièce d'identité et in justificatif de domicile

Jeudi 7 avril de 18 heures à 20 heures

Samedi 9 avril de 10 heures à 12 heures

Verloisy'R - 06.44.73.54.81 ver.loisyr@orange.fr

4€ / mètre linéaire 4 mètres offerts aux Habitants de Ver & Loisy



#### Fiche Inscription Habitants Ver & Loisy

## **BROCANTE** de VER Dimanche 1er Mai 2016

(Do 7 hours à 18 hours)

	(De 7 neures à 18 neures)			
Mètres gratuits : 4	ML x 4 € soit Montant = Euros			
Mètres payants:	ML x 4 € soit Montant = Euros			
Total Mètres =	ML - Règlement : CHQ / ESP			
Nom:	Prénom			
Date & Lieu de naissance :				
Adresse:				
N° Tél. :	Profession:			
,, ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,				
Justificatifs d'identité : (type de pièce, date et lieu de délivrance) :				
Nature et Description des marchandises :				
Je soussigné (e) .	atteste par la présente l'exactitude des renseignements			
ci-dessus . J'ai bien noté l'obligation d'apposer sur mon stand mes coordonnées et mon N° d'emplacement.				
« Lu et Approuvé » (mention manuscrite), date et signature :				

AUTORISATION MUNICIPALE : Nous soussigné Yves CHERON, Maire de Ver sur Launette autorisons le vendeur ci-dessus à participer à la brocante du dimanche 1er mai 2016 organisée par l'association Verloisy'r,

Le Maire: